

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Fort de France, le 21 janvier 2021

Monsieur le Président de la République,

J'ai appris avec stupeur que la procédure mise en place depuis quinze ans, pour empoisonnement à la chlordécone, dépaycée à Paris, a fait l'objet d'une manipulation inadmissible et voire même d'un déni de justice inacceptable.

Les Martiniquais en grande partie, touchés dans leur intégrité physique ont besoin de vérité et de justice dans cette affaire. Ils ont le sentiment d'avoir été trahis par l'Etat et abandonnés par ceux-là même qui auraient dû les défendre.

Devant de tels faits scandaleux, il m'appartient de vous alerter.

Monsieur le Président, il m'apparaît que votre intervention s'impose en tant que Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les Martiniquais et les Guadeloupéens reçoivent, dans cette affaire, un traitement équitable, le soutien de l'Etat et une réponse proportionnée aux préjudices subis.

Je suis très attaché au respect et à la dignité de nos concitoyens, en tous temps et en tous lieux et je serai attentif aux suites que vous entendrez donner à ma requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée,
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris

Le Président du Conseil Exécutif de la
Collectivité Territoriale de Martinique

Alfred MARIE-JEANNE